

CONGRÈS INTERNATIONAL  
D'EXPANSION ÉCONOMIQUE MONDIALE  
MONS, 1905

SECTION V. — EXPANSION CIVILISATRICE VERS LES PAYS NEUFS

---

**La place de l'ethnographie dans les études universitaires.**

---

RAPPORT PRÉSENTÉ

PAR

M. ÉDOUARD DE JONGHE  
Docteur en philosophie et lettres.

---

Le XIX<sup>e</sup> siècle vit se constituer la science ethnographique. On trouve bien chez les historiens et chez les géographes des temps antérieurs quelques détails épars sur les civilisations non classiques, mais cette ethnographie ne mérite pas, en général, l'épithète de scientifique. Car elle ne servait la plupart du temps qu'à satisfaire la curiosité des lecteurs et ne tenait souvent pas compte des exigences de la critique. Les progrès de la linguistique comparée et la constitution d'une science anthropologique donnèrent une grande impulsion à cette branche de nos connaissances. Linguistes et anthropologues furent longtemps sans pouvoir s'entendre. Leurs polémiques marquent dans le développement de l'ethnographie une période de tâtonnements. Il semble bien que cette période soit passée et l'on est d'accord aujourd'hui pour reconnaître comme le domaine propre de l'ethnographie l'étude des peuples ou des groupes ethniques, tandis que l'anthropologie s'occupe de la classification des hommes en races ou en variétés humaines.

La délimitation des champs d'investigation entre l'anthropologie et l'ethnographie est due pour une bonne part à l'introduction de ces sciences dans les programmes d'enseignement supérieur.

Les quelques considérations qui suivent sur la place de l'ethno-

graphie dans les études universitaires sont le fruit de mon séjour à l'étranger. Un article récent de M. Th. Gollier, intitulé *Revue d'ethnographie*<sup>(1)</sup>, contient des détails importants sur l'enseignement ethnographique, et je suis heureux de pouvoir y renvoyer pour ce qui concerne l'histoire de l'ethnographie.

En France, on peut dire que l'enseignement ethnographique se trouve concentré tout entier à Paris, La chaire d'anthropologie au Museum d'histoire naturelle a pris, en raison du professeur E.-T. Hamy, un caractère ethnographique et archéologique très marqué. L'ethnographie n'est pas étrangère à certains cours de la section philologique et historique de l'École pratique des hautes études, mais elle est particulièrement cultivée dans la section des sciences religieuses de la même école. Elle est, en effet, l'un des meilleurs auxiliaires pour la compréhension des phénomènes religieux. A l'École des langues orientales et vivantes, différents professeurs enseignent la géographie, l'histoire et la législation des États musulmans et des États d'Extrême-Orient. L'histoire de la civilisation des peuples d'Extrême-Orient est étudiée également à la Faculté des lettres et, à la Faculté de droit, il existe un cours de droit musulman. Le Collège de France possède, outre des cours de sociologie et de sociographie musulmanes, d'histoire et d'archéologie américaines, des leçons sur l'histoire des législations comparées. Au programme de l'École du Louvre figurent certains cours d'archéologie. Le Collège libre des sciences sociales a institué une chaire d'ethnographie. Enfin l'École d'anthropologie étudie plus spécialement l'ethnographie comme science secondaire de l'anthropologie.

Ce n'est donc pas tant à l'université que dans des établissements d'enseignement supérieur que s'enseigne en France l'ethnographie. La science française a considéré celle-ci avant tout comme une subdivision de l'anthropologie. Cette dernière science étudie l'homme en général, tandis que l'ethnographie s'occupe des groupements humains. L'archéologie, la sociologie, la démographie, etc. sont considérées comme les auxiliaires de l'anthropologie au sens large du mot. Ce furent surtout des médecins qui pratiquèrent cette science et s'y acquirent une renommée. Sous leur impulsion, les études anatomiques prirent une grande extension, parfois au détriment des

---

(1) Dans la *Revue néo-scolastique*, mai-août-novembre, 1904.

études ethnographiques proprement dites. D'autres savants classent l'ethnographie dans la catégorie des sciences sociologiques. A mon avis, ils ont raison, car la sociologie et surtout la sociographie ne peuvent recourir trop souvent à ses lumières. On peut regretter cependant que certains sociologues n'aient pas résisté à la tentation d'étayer leurs théories préconçues sur des faits ethnographiques. De cette façon, il arrive que ces faits soient dénaturés ou présentés sous un faux jour:

En Allemagne comme en France, l'ethnographie est le plus souvent rattachée à l'anthropologie. Celle-ci, science de l'homme au sens large du mot, se divise en anthropologie physique, appelée aussi morphologie ou somatologie des races humaines, et en anthropologie psychique ou ethnographie. Ces deux branches se complètent par l'archéologie ou la préhistoire. A ma connaissance, Leipzig seule possède un professeur ordinaire pour l'anthropologie et peut, par conséquent, recevoir des examens sur cette matière. Dans les autres universités et même à Berlin, où se donnent plusieurs cours d'anthropologie et d'ethnographie, l'étudiant qui s'est fait une spécialité de ces sciences ne peut conquérir le grade de docteur que si le professeur de géographie ou de linguistique, par exemple, veut bien considérer la dissertation ethnographique comme étant de son ressort. Cette situation anormale tient à ce que la nouvelle science s'est introduite dans la faculté de philosophie (qui n'est pas distincte de la faculté des sciences) sans qu'on puisse y préciser exactement la place qui lui revient. Je crois pouvoir me borner à ces généralités sur l'enseignement ethnographique en Allemagne, et je renvoie le lecteur au rapport très détaillé de M. J. Halkin sur l'enseignement de la géographie en Allemagne (1).

Ce qui nous importe surtout, c'est que l'Allemagne et la France

---

(1) *Bibliothèque de la Faculté de philosophie et lettres de l'Université de Liège*, fasc. IX. Bruxelles, 1900. Cf. E. GROSSE, *Ueber den ethnologischen Unterricht*. (BASTIAN-ZEITSCHRIFT. BERLIN. REIMER, 1896, pp. 597 et suiv.) — W. WALDEYER, *Universitäten und anthropologischer Unterricht*. (CORRESPONDENZ-BLATT DER DEUTSCHEN ANTHROPOLOGISCHEN GESELLSCHAFT, t. XXX, 1899, pp. 70 et suiv.) — G. BUSCHAN, *Die Notwendigkeit von Lehrstühlen für eine « Lehre vom Menschen » auf Deutschen Hochschulen*. (CENTRALBLATT FÜR ANTHROPOLOGIE, t. V, 1900, pp. 65 et suiv.) — R. MARTIN, *Anthropologie als Wissenschaft und Lehrfach*. Iéna, 1901. — K. WEULE, *Völkerkunde und Urgeschichte im 20. Jahrhundert*. Eisenach et Leipzig 1902.

possèdent un enseignement d'un groupe de sciences qui ont trait à la civilisation des peuples et, de préférence, des peuples soi-disant sauvages. Aux États-Unis, nous retrouvons le même enseignement sous une forme plus systématique et certainement plus pratique. On y suit toujours le programme tracé par D. Brinton et qui distingue une somatologie, une ethnologie, une ethnographie et une archéologie. Dans ce système, l'ethnologie étudie les phénomènes sociologiques, technologiques, linguistiques et aussi les faits de folklore, tandis que l'ethnographie étudie les races et leur distribution sur la surface terrestre. Cette distinction entre les termes *ethnologie* et *ethnographie* me paraît purement conventionnelle. Elle a, de plus, l'inconvénient de donner lieu à des confusions continues ; car l'acception de ces mots diffère d'un pays à l'autre et souvent d'un savant à l'autre. Pour éviter ces confusions, j'ai soin de ne pas me servir du terme d'ethnologie, moins usité en France, et j'emploie constamment celui d'ethnographie pour désigner l'ensemble des études que les Allemands et les Anglais comme les Américains comprennent généralement sous le nom d'ethnologie.

Pour préciser davantage le concept de l'ethnographie, j'ajoute que cette science ne se propose rien moins que l'étude des manifestations de l'esprit des peuples dans les différents domaines de l'activité humaine. En réalité, cependant, certains peuples échappent aux investigations de l'ethnographe : ce sont ceux dont la civilisation trop compliquée fait déjà l'objet de sciences particulières, comme c'est le cas pour nos civilisations européennes et celles de l'Asie occidentale. Chez ces peuples, l'ethnographe ne peut étudier avec succès que la préhistoire et les faits de folklore. Les peuples qui sont par préférence l'objet de l'ethnographie sont ceux qu'on est convenu d'appeler sauvages et aussi ceux qui occupent déjà un échelon un peu plus élevé dans la marche vers la civilisation.

D'après cela, les rapports de l'ethnographie avec ses sciences voisines se montrent clairement. L'histoire, restreinte autrefois à quelques peuples privilégiés, s'étend sur des peuplades longtemps ignorées. La préhistoire en recule les bornes dans le temps. De plus, les histoires particulières des sciences, des arts, du droit, de la médecine, de la religion y trouvent des bases plus solides et des vues plus larges. Les rapports de l'ethnographie et de l'anthropologie sont très étroits. Ces deux sciences furent pendant de longues années réunies ; aujourd'hui, elles sont séparées, mais restent conscientes de leur

dépendance réciproque. L'ethnographe ne peut ignorer les recherches des anthropologues, comme ceux-ci doivent tenir compte des progrès de l'ethnographie et, du moment que les grands problèmes d'origine, de mélange ou d'influence réciproque sont posés, chacune des deux sciences appelle instinctivement à son secours la science sœur. La préhistoire est, si l'on veut, une branche de l'ethnographie. Chez les peuplades sans histoire, elle se confond avec l'archéologie. Il serait impossible de se rendre bien compte de l'état d'une civilisation si l'on n'avait pas quelques indications sur son développement dans le passé. Aussi les conservateurs de musées ethnographiques ont-ils compris l'utilité d'exposer autant que possible, à côté des objets représentant les civilisations actuelles, des documents authentiques de leur passé. La linguistique est peut-être la principale science auxiliaire de l'ethnographie. Celle-ci a constamment besoin de recourir aux lumières de celle-là, car si l'on ne possède pas bien la langue d'un peuple, on s'efforcera en vain de pénétrer dans l'esprit de ce peuple et d'en fixer le degré de civilisation.

Armé de ces notions linguistiques, préhistoriques et anthropologiques, l'ethnographe pourra aborder directement l'étude des civilisations ou, disons plutôt, l'étude de quelque civilisation ou d'un groupe déterminé de civilisations. Car, dans l'état actuel de la science, nous pensons qu'il est impossible de mener de front l'étude de toutes les civilisations, à moins qu'on ne se résigne à rester à la surface des choses. Le meilleur procédé, selon nous, est encore aujourd'hui de se renfermer dans des limites géographiques déterminées. A l'intérieur de ces limites on rassemble tous les faits, tous les objets qui peuvent jeter quelque lumière sur la mentalité des peuples; on étudie avec le plus d'objectivité possible les faits de la vie courante, les phénomènes ayant trait à la conservation et à la reproduction de la vie, les phénomènes économiques, juridiques, religieux, esthétiques, etc. Ce n'est que quand chaque peuplade sera ainsi connue par des monographies détaillées et exactes que l'heure des grandes synthèses sonnera. Alors de tout ce matériel précieux, accumulé dans les musées et dans les bibliothèques, la critique fera sortir des conceptions nouvelles, des idées fécondes qui éclaireront les sociétés dans leur marche vers le progrès idéal.

Le but de l'ethnographie, le mot est de M. Jomard, est en dernière analyse le progrès de l'humanité elle-même. La science y gagne une connaissance plus complète de l'homme. La géographie y puise un

intérêt nouveau. L'histoire des civilisations et la sociologie y trouvent leur préparation immédiate. Je crois donc pouvoir passer rapidement sur les immenses avantages que présenterait l'introduction de cette science dans le programme de nos universités. Les hommes d'État auraient intérêt à observer la vie dans les conditions diverses où elle se manifeste et acquerraient par cette observation la largeur de vue indispensable aux législateurs. Cet enseignement permettrait à l'expansion coloniale de s'étendre et de se raffermir. Que de fois les efforts prodigieux des colonisateurs ont-ils abouti à des échecs lamentables parce qu'on avait négligé d'étudier et de ménager les mœurs des indigènes ! Les missionnaires, les consuls, les commerçants, les officiers et agents coloniaux auraient grand intérêt à suivre des cours d'ethnographie systématiquement organisés.

Passons à l'organisation de cet enseignement. Cette organisation manque en France; en Allemagne, elle est défective, et l'enseignement ethnographique est abandonné en partie à l'arbitraire des facultés.

Le programme universitaire belge ne comporte guère jusqu'ici de cours d'anthropologie au sens où je comprends ce mot. Les cours de linguistique n'existent que pour quelques langues privilégiées. En fait d'archéologie on n'enseigne en général que l'archéologie classique et, dans une certaine mesure, l'archéologie nationale. A Liège, cependant, le doctorat en art a multiplié les cours d'histoire de l'art. Depuis la création d'un doctorat en géographie on a trouvé nécessaire que les docteurs en géographie et les explorateurs possèdent certaines notions ethnographiques. C'est le motif de l'institution d'un cours de géographie ethnographique qui trouve son complément dans la géographie politique et coloniale.

Notre enseignement supérieur est organisé de telle sorte qu'il peut plus facilement que celui des autres pays s'élargir et s'adapter le nouveau groupe de sciences. Il suffit pour cela de grouper celles-ci non pas autour de l'anthropologie, mais autour de l'ethnographie, que l'on définit alors, comme nous l'avons fait plus haut : l'étude des manifestations de l'esprit des peuples dans les différents domaines de l'activité humaine. Or, nos facultés de philosophie et lettres comprennent précisément des branches qui se proposent le même but appliqué à des peuples déterminés. La philologie classique ne considère l'étude des langues et littératures grecques et latines que comme un moyen de pénétrer plus avant dans l'esprit des Grecs et

dans l'esprit des Romains. La philologie germanique ne s'applique-t-elle pas à l'étude des civilisations germaniques, et la philosophie romane à l'étude des civilisations romaines? L'histoire elle-même n'atteint-elle pas pour mission de reconstituer la civilisation de certains peuples dans le passé? C'est donc dans la faculté de philosophie et lettres que l'ethnographie trouve sa place marquée d'avance. Elle constitue le complément rationnel des études philosophiques et historiques.

L'introduction de l'enseignement ethnographique dans la faculté de philosophie et lettres donnerait à cette faculté un caractère très net d'enseignement des sciences qui ont trait à la civilisation. Mais n'est-ce pas là une considération en l'air? Peut-on songer sérieusement à vouloir étudier dans des cours universitaires toutes les civilisations? Nous l'avons déjà dit plus haut, vouloir à l'heure actuelle étudier toutes les civilisations sous leurs différents aspects est une utopie. Mais cette considération ne doit nullement empêcher l'enseignement de l'ethnographie de se constituer. Il faut faire ici la part à la formation générale et à la formation spéciale. Le docteur en ethnographie ne doit pas avoir étudié d'une façon également approfondie toutes les civilisations du monde. Il suffit qu'il ait certaines notions fondamentales sur ces civilisations. L'essentiel est qu'il soit rompu à la méthode ethnographique et qu'il puisse chercher sans pertes de temps sensibles tous les renseignements ethnographiques dont il pourrait avoir besoin au cours de ses travaux. A cet effet, il se spécialisera sur un pays déterminé ou sur un groupe donné de civilisations, par exemple, les civilisations des tribus congolaises, celles de l'Extrême-Orient, celles de l'Amérique du Nord, etc. Dans ces limites territoriales, les études anthropologiques, archéologiques, linguistiques doivent se faire d'une façon plus approfondie.

Voici comment, pour ma part, je conçois dans ses grands traits un enseignement ethnographique conduisant au titre de docteur. La durée des études serait au moins de quatre ans, dont deux seraient consacrés à la candidature et deux au doctorat. Le candidat en ethnographie recevrait une formation générale实质lement la même que celle des candidats en philologie et en histoire. Outre les cours de littérature, d'histoire politique et de philosophie, il devrait suivre un cours de géographie politique et un cours de géographie ethnographique. Ces cours lui permettraient d'assister avec fruit dès la candidature aux exercices pratiques d'ethnographie.

En doctorat on étudierait :

I. *L'Histoire de la géographie* et spécialement l'histoire des découvertes et de l'ethnographie.

II. *La Méthodologie ethnographique*. La partie théorique s'occupera de la méthode à observer dans les voyages d'exploration, de la façon d'exposer les objets ethnographiques dans les musées (ethnographie muséale) et de la critique avec laquelle on doit utiliser ces objets et les documents littéraires.

On instituerait en outre des *exercices pratiques* d'ethnographie. Ici l'élève manipulerait, dessinerait, décrirait, interpréterait sous les yeux du maître les objets d'ethnographie muséale, analyserait et critiquerait des textes ethnographiques. A cet effet, on devrait disposer d'une collection ethnographique et d'une petite bibliothèque.

III. *L'Anthropologie* avec les notions d'anatomie que cette science comporte. Elle étudierait l'importance des mensurations pour établir les particularités propres aux différentes races ou variétés humaines.

IV. *L'Ethnographie* comprendrait une partie générale et une partie spéciale. La partie générale passerait en revue les différents peuples et les classifierait suivant un ou plusieurs critères ethnographiques en montrant les différences caractéristiques des groupes. La partie spéciale approfondirait l'étude d'une civilisation ou d'un groupe de civilisations.

V. *Le Folklore*. Un bon questionnaire de folklore indiquerait les différents points sur lesquels doit se porter l'attention de l'ethnographe et servirait d'introduction à l'étude du folklore d'une région déterminée et, de préférence, du folklore national.

VI. *La Linquistique*. Une partie générale étudierait l'importance des langues au point de vue ethnographique. Une partie spéciale étudierait une langue choisie en rapport avec les études spéciales d'ethnographie.

VII. *L'Archéologie ou la Préhistoire* comporterait des notions de géologie et de paléontologie préliminaires à l'étude de la préhistoire. On pourrait ensuite étudier un objet ou une série d'objets à travers la préhistoire des différents pays, ou s'appliquer à l'étude systématique d'une archéologie déterminée.

**VIII. La sociologie étudierait à la lumière des données ethnographiques la formation des sociétés (ethnogénie), l'influence du milieu sur les sociétés, leurs conditions d'existence, etc.**

**Pour obtenir le grade de docteur en ethnographie, le candidat devrait passer un examen oral sur les matières indiquées ci-dessus et défendre publiquement une dissertation. Cette dissertation devrait constituer un travail original sur un sujet rentrant dans le groupe des sciences qui constituent l'examen du doctorat.**

L'organisation de l'enseignement ethnographique suppose, comme nous l'avons insinué, l'existence de musées d'ethnographie. Il convient donc, avant de terminer, que je dise encore un mot de ces musées. Il y a à peine une trentaine d'années qu'on s'est mis à collectionner systématiquement et scientifiquement des objets ethnographiques. Auparavant on ne connaissait que les curiosités. Les capitaines de navire les vendaient à des amateurs, qui en faisaient des panoplies. Aujourd'hui les collections augmentent avec une rapidité surprenante, le peuple commence à s'y intéresser et les locaux deviennent insuffisants à les contenir.

En France, il faut citer le Musée Guimet, qui est d'une importance capitale pour l'histoire des religions, le Musée de Saint-Germain-en-Laye, qui est destiné particulièrement aux collections archéologiques et anthropologiques, et surtout le Trocadéro. Celui-ci contient des collections très précieuses dont plusieurs, faute de ressources suffisantes, restent inaccessibles au grand public. Les différentes parties du monde y sont représentées, sauf l'Asie. Ces dernières collections passèrent au Musée Guimet où elles restèrent quelque temps dans les sous-sols jusqu'à ce qu'elles furent acquises au Musée de Bordeaux par suite d'une décision ministérielle.

Berlin possède non seulement le plus beau musée d'ethnographie de l'Allemagne, mais aussi le plus grand du monde. Il est universel en ce sens que toutes les parties du monde y sont représentées. Au musée sont attachés une bibliothèque et un grand auditoire où se donnent des cours d'anthropologie et d'ethnographie ainsi que différentes conférences. Les différentes sections qui composent le musée sont établies sous l'autorité d'un directeur, spécialiste en la matière, et aidé de deux ou trois assistants réguliers. La Chambre prussienne a voté l'agrandissement des locaux du musée.

Les musées ethnographiques se sont multipliés ces dernières années en Allemagne. Chaque ville universitaire possédant une chaire

d'anthropologie cherche à se procurer des collections. J'ai visité avec beaucoup d'intérêt celles de Leipzig, de Dresde, de Munich et de Francfort (¹). En Autriche, j'ai parcouru le Musée de Prague, et j'ai examiné plus longuement la section ethnographique très importante du Musée d'histoire naturelle de Vienne. L'Angleterre vient en excellente place avec ses collections du British Museum et du South Kensington, et la Hollande avec son Musée de Leyde.

Tous ces musées montrent une activité siévreuse pour augmenter leurs collections et rivalisent de zèle pour les exposer avec le plus de méthode dans les locaux les mieux appropriés. La plupart s'évertuent à attirer sur eux l'attention de l'étranger par des publications savantes. La Belgique, en créant un doctorat en ethnographie dans la faculté de philosophie et lettres, possédera un programme universitaire des mieux équilibrés et des plus complets. En même temps, elle acquerra des collections ethnographiques importantes (²) qui activeront notre expansion coloniale et témoigneront aux âges futurs de l'état actuel d'une foule de civilisations intéressantes qui sont en train de disparaître sous la poussée même de cette expansion.

---

(¹) Voir sur ces musées : Dr J.-D.-E. SCHMELTZ, *Ethnographische Musea in Midden Europa*. Leyde, 1896. — F. HEGER, *Bericht über die in den Jahren 1897-1899 ausgeführte Studienreise in Nord-Deutschland*. (ANNALEN DES K. K. NATURHISTORISCHEN HOFMUSEUMS. Vienne, t. XIV, pp. 53-55.)

(²) Parmi les collections ethnographiques importantes belges, on doit citer celles du Musée d'histoire naturelle (Bruxelles), du Musée du Cinquantenaire (Bruxelles), du Musée Congolais (Tervueren) et les collections universitaires.